



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 SEPTEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 9
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
08 septembre 2025

Date d'affichage
23 SEP. 2025

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARDONEL Gérard.

Etaient présents :

M. ACCOLAS Didier, M. CARDONEL Gérard, Mme CHIROL Nadine, M. ESMOINGT Guy DELAGE Bruno, M. DOLLET Jean-Jacques, Mme DURIS Béatrice, Mme NUYTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

Excusés : Mme AUDOUSSET ayant donné pouvoir à M. CARDONEL
M. DAUMIN ayant donné pouvoir à M. ESMOINGT

a été nommée **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2025-09-01

OBJET : Projet de bail commercial pour la boulangerie située 32 place du marché

M. le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 20 février 2025 une convention de prêt du local de la boulangerie a été signée pour la période du 15 avril 2025 au 14 juillet 2025.

Il présente donc un projet de bail commercial à compter du 15 juillet 2025 au 15 juillet 2034 avec la SAS B&B BOULANGERIE 2 pour un loyer principal mensuel de 600 € se décomposant ainsi :

- Pour la partie professionnelle ; 250 € HT
- Pour la partie privative : 350 €

Une provision sur les charges de chauffage s'ajoute au loyer pour la somme de 35 € mensuels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet de bail présenté
- **AUTORISE** M. le Maire à percevoir le loyer mensuel de 600 € et les charges de 35 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER

Le Maire

Gérard CARDONEL

La secrétaire de séance

Béatrice DURIS

